

Les prix de transfert, enjeu de la fiscalité internationale

La Chambre de commerce et Deloitte annoncent une nouvelle publication

Les prix de transfert – prix des transactions entre sociétés d'un même groupe et résidentes d'États différents – sont devenus un enjeu majeur pour les entreprises à vocation internationale. Le sujet est aujourd'hui particulièrement débattu dans la mesure où près de 60 % du commerce mondial résulte de transactions effectuées au sein des entreprises. Avoir une stratégie de prix de transfert appropriée est aujourd'hui une des priorités des multinationales.

Si l'efficacité fiscale du Luxembourg est aujourd'hui reconnue par tous, encore faut-il que les entreprises adoptent une stratégie efficace en matière de prix de transfert. «Si les prix de transfert ne sont pas reconnus comme étant à des valeurs du marché, l'efficacité fiscale du pays risque de s'effacer», explique Maurice Lam, managing Partner de Deloitte à Luxembourg, «D'autres pays considéreront cela comme un transfert de bénéfices plutôt que des transactions normales entre



Maurice Lam, Managing Partner de Deloitte (à gauche), et Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de commerce. (PHOTO: MARC WILWERT)

des sociétés du groupe». D'où l'importance des prix de transfert pour permettre la bonne implémentation de cette efficacité fiscale.

«Il est important de comprendre les principes de base afin d'être à même d'appliquer les

règles de prix de transfert qui conviennent», ajoute Maurice Lam.

C'est pourquoi la Chambre de commerce, en collaboration avec Deloitte, a décidé de consacrer le premier numéro de sa nouvelle publication technique «Vecteurs

de croissance au Luxembourg» à cette problématique. Comme l'explique le directeur de la Chambre de commerce Pierre Gramegna, cette publication permet aux entreprises de mieux comprendre ce qu'est le prix de transfert, l'impact qu'il a sur la conduite de leurs affaires ainsi que les opportunités qu'il représente.

La nouvelle publication s'adresse aussi bien à des sociétés qui envisagent d'investir au Luxembourg qu'à toute personne s'intéressant à ce genre de sujet technique. Les «Vecteurs de croissance au Luxembourg» paraîtront trois ou quatre fois par an. Chaque édition traitera d'un sujet économique différent. La prochaine publication sera consacrée à la propriété intellectuelle. (ndp)

Cette édition sur les prix de transfert sera bientôt disponible sur les sites de la Chambre de commerce et de Deloitte:

http://www.deloitte.com/view/en_LU/lu/library/brochures/index.htm

<http://www.cc.lu/publication.php>